PAS DE VIRUS DANS LA SCLÉROSE EN PLAQUES

SCLÉROSE EN PLAQUES ET POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Depuis plus d'un siècle, la Sclérose en Plaques est, classiquement, considérée comme une maladie virale alors que jamais aucune recherche n'a permis de mettre en évidence un virus, sur le malade, sur le cadavre, sur l'animal ou même dans la nature.

Le propre des virus est d'être facilement transmissible, or, la Sclérose en Plaques n'est pas contagieuse.

Voici les conditions dans lesquelles j'ai acquis la conviction de l'absence de virus dans cette affection neurologique.

De 1945 à 1953, j'ai effectué mes études à la Faculté de Médecine de Paris. Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, je suis également titulaire de quatre diplômes : Études Spéciales d'Hygiène et d'Action Sanitaire et Sociale, Médecine du Travail, Médecine Tropicale et Médecine Aéronautique. En 1955 je me suis installé médecin généraliste à Tuléar, ville située sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, où j'ai exercé jusqu'en 1962 avant de me réinstaller à Nice en 1963, ville dont je suis originaire.

Durant l'année 1965, j'ai commencé à réaliser que, dans les pays industrialisés, les conditions de vie et la prolifération des machines, des appareils de toutes sortes, produisant ou utilisant le courant électrique, étaient capables de perturber l'environnement électrique, par les ondes électromagnétiques qu'ils émettent, et d'occasionner une nouvelle forme de pollution que j'ai alors appelée POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE. C'est en me basant sur les résultats de travaux scientifiques et sur des observations personnelles que j'ai eu l'idée de cette pollution.

La Biométéorologie est la branche de la science qui étudie les effets des phénomènes météorologiques sur les organismes humains. Depuis des siècles, on savait que certaines personnes atteintes d'affections rhumatismales, cardiaques ou nerveuses accusent une accentuation de leurs troubles avant un changement de temps. De telles personnes étaient considérées comme des *prophètes du temps*. C'est seulement au début

du XX[e] siècle que des physiciens, des médecins, des météorologues mirent en évidence une augmentation importante des aéro-ions positifs avant les orages. C'est à ce moment que ces malades accusent une accentuation de leurs troubles. Quand il pleut, quand il neige, il y a une production importante d'aéro-ions négatifs, ce qui entraîne une amélioration des troubles. De telles personnes sont dites, maintenant, *météoro sensibles*.

La deuxième étude sur laquelle je me suis basé, concerne les enquêtes épidémiologiques sur ces mêmes affections, rhumatismales, cardiaques et nerveuses. Elles mettaient, et mettent encore en évidence qu'elles sont de plus en plus fréquentes dans les pays industrialisés et relativement peu répandues dans les pays en voie de développement. De telles affections sont dénommées *maladies de civilisation*.

Mais c'est en prenant connaissance du livre « *Les atteintes oculaires déterminées par les accidents électriques* » du Docteur Philippe DE SAINT-MARTIN, publié en 1957 par le Comité médical d'Électricité et de Gaz de France, que j'ai été convaincu de l'existence d'une pollution électromagnétique et de ses effets sur les organismes humains.

Ce livre de 170 pages, écrit par un ophtalmologiste, traite essentiellement des accidents oculaires, mais une quarantaine de pages est consacrée aux « *Complications tardives de l'électrocution* » (cité en annexe).

On peut y lire ceci :

> *« L'électrocution accidentelle peut entraîner la mort et le nombre de tels accidents est grandissant avec la multiplication des appareils électroménagers. Les travaux effectués depuis plusieurs dizaines d'années ont mis en évidence les manifestations secondaires et tardives de l'électrocution. On a pu ainsi constater, chez de tels accidentés, l'apparition de troubles au niveau des principales fonctions de l'organisme ».*

Après cette introduction, l'auteur étudie les différents troubles dont voici l'énumération.

- appareil cardio-vasculaire : extrasystoles, fibrillation auriculaire, syndrome angineux, infarctus du myocarde, crises de tachycardie...
- système nerveux : hémiplégie accompagnée d'aphasie, épilepsie, paraplégie pure ou sensitivo-motrice, névralgies cervico-brachiales, sciatiques, syndromes parkinsoniens, céphalées, cas dont l'aspect clinique évoque la Sclérose en Plaques, troubles psychiques et neuropsychiques.
- altérations osseuses avec décalcification diffuse ou construction osseuse avec ostéophytoses.

Les complications tardives de l'électrocution sont, essentiellement, des affections rhumatismales, cardiaques et nerveuses considérées comme des *maladies de civilisation*, sensibles aux changements de temps, donc à des phénomènes électriques. Après avoir lu ce livre, j'ai immédiatement pensé que ce que le courant électrique peut provoquer en une fraction de seconde en traversant le corps humain, la pollution électromagnétique pourrait le faire progressivement en plusieurs années. J'ai alors formulé une théorie selon laquelle la pollution électromagnétique provoque une lente et progressive électrocution des organismes humains qui, suivant les individus et en fonction de facteurs génétiques, de prédisposition, peut jouer un rôle déterminant dans les affections rhumatismales, cardiaques et nerveuses. Il faudra souvent une électrocution infime durant dix, quinze, vingt ans.... pour qu'apparaissent les troubles de ces différentes affections.

Ce sont les résultats de travaux scientifiques qui m'ont convaincu de l'existence d'une pollution électromagnétique, mais ce sont des observations personnelles qui, initialement, m'ont donné l'idée de cette pollution.

La première observation, et la plus importante, peut être faite par tous les habitants de la Terre. Qu'elles accouchent dans les maternités les plus modernes des pays industrialisés ou en pleine brousse d'Afrique, d'Amazonie... les femmes donnent, toutes, naissance à des bébés tout nus. Les plus chauds partisans de l'évolution des espèces ne peuvent envisager que, si dans les pays industrialisés, on continue à porter des vêtements et des chaussures, dans mille ans, voire dans un million d'années, si notre civilisation dure aussi longtemps, les femmes donneront, un jour, naissance à des bébés avec des vêtements et des chaussures.

Depuis longtemps les hommes ont perdu de vue que, sur Terre, ils ne constituent qu'une espèce animale, parmi des milliers d'autres.

Deuxième observation évidente et capitale :

Dans certaines parties du globe, depuis quelques centaines d'années, les hommes ont créé un univers totalement artificiel qui, à partir du début du XX^{e} siècle, a été bouleversé par l'invasion des appareils, des matériels utilisant le courant électrique. L'électricité est un phénomène naturel. Ce n'est pas elle qui est responsable de la pollution électromagnétique. Le courant électrique est une invention humaine. C'est lui qui permet le fonctionnement de tous les appareils électriques qui émettent des ondes électromagnétiques, basse fréquence, non prévues par la Nature. La production de ces ondes ne cessant d'augmenter, il est normal qu'elles

aient pu perturber notre environnement électrique et occasionner une pollution électromagnétique.

Ces deux observations sont très simples, mais il existe aussi des constatations évidentes qui m'ont amené à envisager l'existence d'une pollution électromagnétique et qui concernent les conditions de vie.

Dans les pays industrialisés, les habitants sont, la plupart du temps, habillés, de jour comme de nuit, de vêtements en fibres synthétiques, productrices d'électricité statique, ce qui soumet leur peau, en permanence à une véritable agression électrique. Ils ont, généralement, des chaussures à semelles de caoutchouc ou de matière plastique, qui les isolent, électriquement, du sol. À mon avis, les maladies de civilisation sont peu répandues dans les pays en voie de développement pour des raisons évidentes. Dans ces pays, les populations autochtones vivent encore très près de la Nature, à l'abri des ondes électromagnétiques émises par les appareils électriques. En raison de la chaleur, le port de vêtements en fibres synthétiques est peu apprécié. Et surtout, une grande partie de la population marche encore pieds nus. Ainsi chaque sujet vit en permanence « *à la terre* ».

Ces explications peuvent paraître un peu simplistes, mais j'ai pu en vérifier l'exactitude au cours des sept années passées à Madagascar comme médecin généraliste.

Convaincu de la réalité de la pollution électromagnétique, au cours de l'année 1966, j'ai cherché à mettre au point un traitement pour lutter contre ses effets. Compte tenu de ma théorie, il est indispensable de suivre des conseils d'hygiène générale. Le plus important est, évidemment, de mettre son corps au contact de la terre et pour cela, marcher pieds nus sur la terre le plus souvent et le plus longtemps possible. Mais on peut également, en restant assis sur un siège, mettre ses pieds nus, bien à plat sur la terre. Il est impératif de ne plus mettre de chaussures à semelles de caoutchouc ou de matière plastique. Mettre des chaussures à semelles de cuir, moins isolant électriquement. Les vêtements en fibres synthétiques produisant de l'électricité statique, il est aussi indispensable de supprimer, de jour comme de nuit, de tels vêtements. Porter des vêtements en coton, en laine. L'hydrothérapie est également un excellent moyen de se mettre à la terre. Elle peut être utilisée sous différentes formes : douches généralisées ou sur les jambes, baignades dans un cours d'eau, dans un lac, bains en piscine. Et naturellement les bains de mer que je conseille tout particulièrement. Depuis plusieurs dizaines d'années, la thalassothérapie a un succès considérable et les centres de thalassothérapie n'ont cessé de s'ouvrir dans les pays situés au bord d'une mer, d'un océan. Il existe aussi un moyen très simple de se « dépolluer électrique-

ment ». Il suffit pour cela d'ouvrir un robinet et de passer ses mains sous l'eau pour que son corps soit immédiatement à la terre. Ce geste très simple devrait être répété fréquemment par les personnes vivant ou travaillant dans des pièces contenant toutes sortes d'appareils électriques. Aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, pour se mettre à la terre, je leur conseille de se procurer une plaque de cuivre ou de zinc, de la relier à une bonne prise de terre et de rester pieds nus sur cette plaque sans limitation de temps.

Tous ces conseils devraient être associés aux différents traitements utilisés pour soigner les maladies de civilisation. Et l'idéal serait que de tels conseils soient suivis par tous les habitants de la Terre pour éviter les agressions de la pollution électromagnétique. Cette nouvelle pollution est, malheureusement, encore assez peu connue du Grand Public, alors qu'elle est très dangereuse, car étant incolore, inodore, insonore, impalpable et indolore, elle touche les individus sans qu'ils s'en rendent compte, ses effets néfastes ne se faisant sentir qu'après plusieurs années d'exposition.

Depuis des siècles, pour soigner les affections rhumatismales, des minéraux sont utilisés en application sur le corps, sous forme d'emplâtres de boue, de bains de boue. Pensant que ces minéraux pourraient également agir secs et pulvérisés, j'ai choisi quelques minéraux. J'en ai mis une toute petite quantité dans un sachet de coton, lui-même placé dans une ceinture en coton portée autour de la taille de telle façon que le sachet contenant les minéraux se trouve placé au bas de la colonne vertébrale. J'ai conçu cette ceinture, non dans un but curatif, mais dans un but essentiel de protection contre les agressions électriques au niveau de la peau. Pour qu'elle soit efficace, il est absolument nécessaire de supprimer tous les sous-vêtements et vêtements en fibres synthétiques.

Au début de l'année 1967, j'ai commencé à faire suivre ce traitement à certains de mes malades atteints de rhumatismes sur lesquels les traitements classiques étaient de moins en moins efficaces.

Le plus difficile était de faire accepter aux malades de supprimer tous les vêtements et sous-vêtements en fibres synthétiques. À l'époque, et cela se poursuit encore, des publicités vantaient les bienfaits pour les rhumatismes, de certains vêtements en fibres synthétiques. Pratiquement tous les rhumatisants portaient de tels vêtements et j'avais du mal à faire accepter mon conseil. Il faut reconnaître qu'il était, alors, très difficile de se procurer des vêtements en coton, en pure laine. En plus, l'électrothérapie médicale était alors à la mode. Tous les rhumatologues, tous les kinésithérapeutes avaient dans leurs cabinets plusieurs appareils de ce type. Dans les journaux, à longueur d'année, des publicités vantaient les bien-

faits pour les rhumatismes d'appareils d'électrothérapie pouvant être utilisés sans surveillance médicale. De tels appareils sont maintenant interdits, mais, en 1967, les publicités étaient nombreuses et la plupart de mes malades en faisaient régulièrement usage. J'avais souvent du mal à me faire comprendre, les malades ne comprenant pas que je sois en contradiction avec l'avis général des rhumatologues. Persuader les malades de supprimer les vêtements en fibres synthétiques et d'abandonner les séances d'électrothérapie occupait une bonne partie de la consultation. Mais, naturellement, j'étais ravi quand, au bout de quelques semaines, je revoyais des malades satisfaits de suivre mon traitement.

• UN ÉVÉNEMENT FORTUIT ET DÉCISIF

C'est alors que s'est produit un événement fortuit qui allait me conduire à m'intéresser à la Sclérose en Plaques.

Le 29 avril 1967 se présente à ma consultation une femme, âgée de 58 ans, ayant une arthrose vertébrale très douloureuse et qui avait aussi, depuis une trentaine d'années, une Sclérose en Plaques, diagnostiquée en milieu hospitalier, et confirmée par les nombreux neurologues qu'elle avait consultés au cours des années. Quand j'ai vu cette malade, elle avait un tremblement gênant des membres supérieurs et un déséquilibre important l'obligeant, depuis des années, à se déplacer avec deux cannes. Malgré ce handicap, elle continuait à tenir une petite boulangerie sur un marché qui se tient quotidiennement dans la Vieille-Ville de Nice où son courage faisait l'admiration de tout le monde.

Je lui fais donc suivre le traitement dans le but d'améliorer ses douleurs vertébrales. Quelques semaines plus tard je revois cette malade. Ses douleurs vertébrales avaient commencé à s'atténuer et il lui semblait que le traitement avait provoqué une très légère amélioration du tremblement de ses membres supérieurs et de son déséquilibre. Cette malade était ravie de me faire part de ses constatations. Quant à moi, j'étais très étonné que mon traitement ait pu avoir une action sur la Sclérose en Plaques.

À l'époque je connaissais très mal cette maladie. J'en avais vu deux ou trois cas au cours de mes études, mais, depuis que j'exerçais, je n'en avais jamais rencontré.

Immédiatement, je consultai plusieurs livres de neurologie. Tous signalaient que la Sclérose en Plaques se rencontre essentiellement dans l'hémisphère Nord et les pays industrialisés. Elle est très rare dans hémisphère Sud et les pays en voie de développement. Toutes les Enquêtes épidémiologiques de l'époque mettaient en évidence cette répartition géographique. Ce qui se confirme toujours en 2014. La Sclérose en Plaques a été

décrite, pour la première fois le 14 mars 1868, par le neurologue français Jean-Martin CHARCOT (1825-1893), considéré comme « *le père de la neurologie moderne* » (cité en annexe). Classiquement elle est considérée comme une maladie virale, comme je l'ai indiqué au début de cet exposé. Mais, depuis 1868, personne n'a pu mettre en évidence la présence d'un virus et même fournir de preuves, directes ou indirectes, de l'existence d'un virus dans cette affection neurologique.

La Sclérose en Plaques étant une maladie très rare dans les pays en voie de développement, tout naturellement, j'ai pensé qu'elle pouvait être, également, *une maladie de civilisation*. En plus, elle se retrouvait parmi les affections neurologiques répertoriées dans les complications tardives de l'électrocution ce qui, à mon avis, était un élément supplémentaire prouvant l'absence de virus.

Les sclérosés en plaques sont des malades qui savent parfaitement observer leur état et analyser leurs troubles. Cette malade, atteinte de Sclérose en Plaques, me signala, très rapidement, que ses troubles moteurs pouvaient facilement se modifier au cours de la même journée. Il suffisait qu'elle soit stressée, qu'elle ait un petit ennui pour qu'immédiatement, ses troubles moteurs s'accentuent d'une façon passagère. Au bout de quelques minutes, de quelques heures quand le stress avait été assez important, elle retrouvait son état initial. C'est pratiquement tous les jours qu'elle faisait de telles constatations. Les livres de neurologie ne signalaient pas cette sensibilité très particulière des sclérosés en plaques au stress. Au cours des années suivantes, ce sont des milliers de sclérosés en plaques qui m'ont indiqué avoir fait des constatations semblables. Des malades m'ont même précisé qu'un stress important avait été capable de déclencher une véritable poussée.

Ces constatations faites par les malades me firent, tout d'abord, penser qu'il ne doit pas y avoir de lésions définitives au niveau du Système Nerveux Central, car, dans ce cas, une accentuation uniquement passagère des troubles moteurs serait impossible. Ces constatations m'ont surtout convaincu qu'il n'y a pas de virus dans la Sclérose en Plaques, car on voit mal comment un virus pourrait déclencher une poussée à la suite d'un stress.

Dès 1967 j'ai formulé une théorie sur une cause multifactorielle de la Sclérose en Plaques mettant en jeu deux facteurs. Un facteur génétique, de prédisposition, et un facteur d'environnement, en l'occurrence la pollution électromagnétique.

L'amélioration constatée rapidement par la boulangère du Vieux-Nice était une réalité. Au bout de six mois de traitement, en suivant strictement

les conseils d'hygiène générale et en prenant chaque jour un bain de mer, le tremblement de ses membres supérieurs avait pratiquement disparu. Son déséquilibre s'était considérablement amélioré au cours des mois et à la fin de l'été elle pouvait se déplacer sans ses cannes.

Si cette malade n'était pas venue me consulter ce 29 avril 1967, je ne me serais jamais intéressé à la Sclérose en Plaques et cette affection serait toujours pour moi la plus mystérieuse des maladies, comme ne cessent de le répéter depuis des dizaines d'années les professeurs français spécialistes de la maladie.